

EXTENSION DU TRAMWAY A Échirolles / Pont-de-Claix

19 juin >
20 juillet 2017

ENQUÊTE
PUBLIQUE

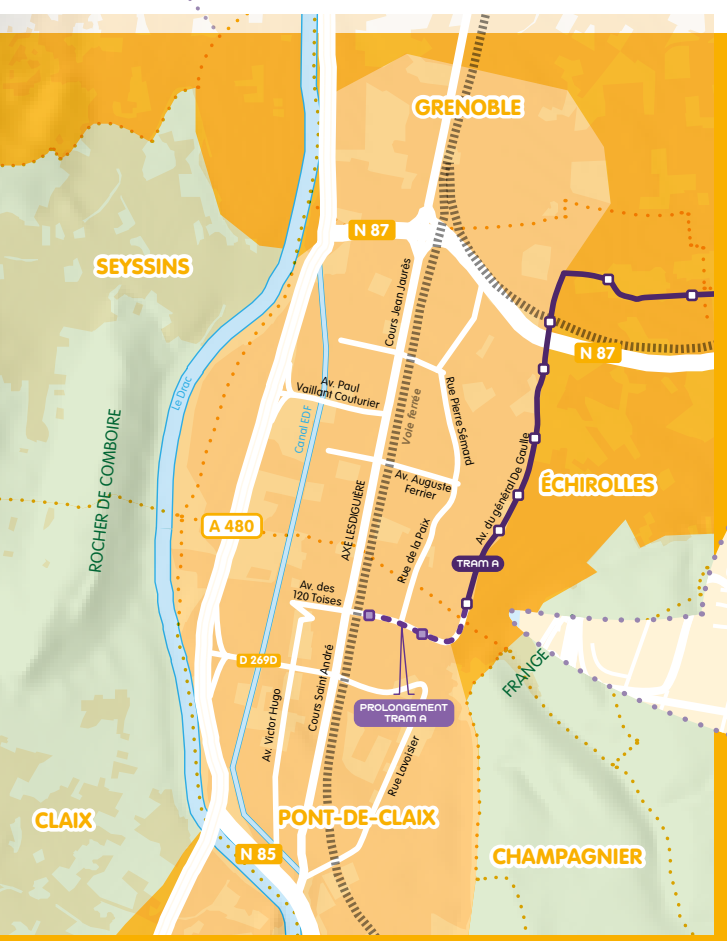
ligne

Exprimez-
vous !

SMTc

UNE LIGNE POUR RÉUNIR

MISE EN SERVICE FIN 2019, L'EXTENSION DE LA LIGNE A DU TRAMWAY VA PERMETTRE DE COMPLÉTER L'OFFRE DE TRANSPORTS PUBLICS DANS LE SUD DE LA MÉTROPOLE GRENOBLOISE ET MÉTAMORPHOSER LES SECTEURS TRAVERSÉS.



DEUX STATIONS SUPPLÉMENTAIRES

L'extension de la ligne A vise à relier son terminus actuel, côté sud (Denis-Papin), à la commune de Pont-de-Claix. Il s'agit de créer 950 m de voie ferrée et deux stations supplémentaires (Grand Galet et le futur terminus Flottibulle). Ce projet vient répondre aux besoins en déplacement des villes de Pont-de-Claix et Échirolles, deux pôles urbains de la métropole grenobloise accueillant 47 000 habitants et 24 000 emplois.



**5 100 personnes /
1 800 emplois**
à moins de 500 m
des deux futurs arrêts.

UNE EXTENSION, SIX AVANTAGES

Avec l'extension de la ligne A jusqu'à Pont-de-Claix, le SMTC souhaite :

- **Mettre à disposition des usagers une offre de transport toujours plus efficace et attractive.**
- **Proposer une offre complémentaire adaptée aux besoins des habitants du sud de la Métropole.** La deuxième destination des déplacements depuis Vif/Varces, en dehors du flux interne, est en direction du secteur Pont-de-Claix/Échirolles/Eybens (5 000 déplacements).
- **Favoriser l'utilisation des transports en commun** dans un grand secteur où ces derniers ne représentent encore que 10 % des déplacements.
- **Répondre à une demande croissante en mobilité** sur le territoire avec 140 000 déplacements/jour (zone Pont-de-Claix – Échirolles – Eybens – Poisat).
- **Revaloriser l'ensemble de l'avenue Charles de Gaulle** de « façade à façade » (trottoirs, voies de circulation et espaces adjacents).
- **Anticiper et favoriser le développement urbain** avec le projet connexe de la ZAC des Minotiers.



950 m

longueur de l'extension

3 min

temps de parcours entre Flottibulle et Denis-Papin

2 STATIONS

supplémentaires

4 min

fréquence de passage

3 RAMES

de tramway supplémentaires

30,5 m€

Budget

Accompagner les mutations urbaines

Au-delà de l'offre de transport, l'arrivée du tramway A favorise également le renouvellement urbain sur les deux communes.

- À Échirolles, avec les projets « Village 2 » et « Vert cœur », qui permettent de renforcer l'attractivité des quartiers situés à proximité de l'arrêt Denis-Papin (logements, commerces, équipements publics) **echirolles.fr**

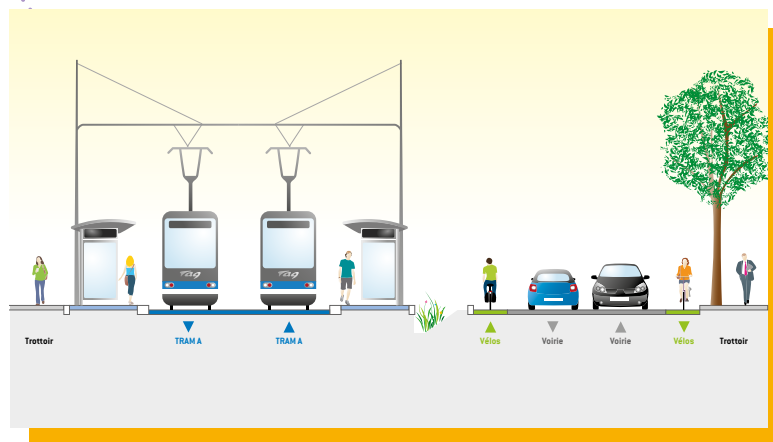
- À Pont-de-Claix, avec le pôle culturel, de détente et de loisir « Les moulins de Villancourt », le « quartier gare » à proximité immédiate du futur terminus de la ligne A, la redynamisation du quartier Grand Galet et l'aménagement de la ZAC des Minotiers (1 700 à 1 900 logements). **ville-pontdeclaix.fr**

LE VISAGE DE VOTRE FUTURE LIGNE

3 POINTS ÉTAIENT SOUMIS À LA CONCERTATION PRÉALABLE QUI A EU LIEU EN 2013 : LES EMPLACEMENTS DU FUTUR TERMINUS, DE LA PLATEFORME DU TRAMWAY SUR LA VOIRIE ET DE LA STATION INTERMÉDIAIRE. VOTRE MOBILISATION A PERMIS AU SMTc DE PRENDRE UNE DÉCISION DANS CHACUN DES CAS.

LE TRAMWAY EN POSITION LATÉRALE (CÔTÉ SUD)

La ligne A poursuit son tracé sur l'avenue Général de Gaulle jusqu'au terminus Flottibulle. La plateforme tramway longera les deux voies de circulation automobile, côté sud, en position latérale.

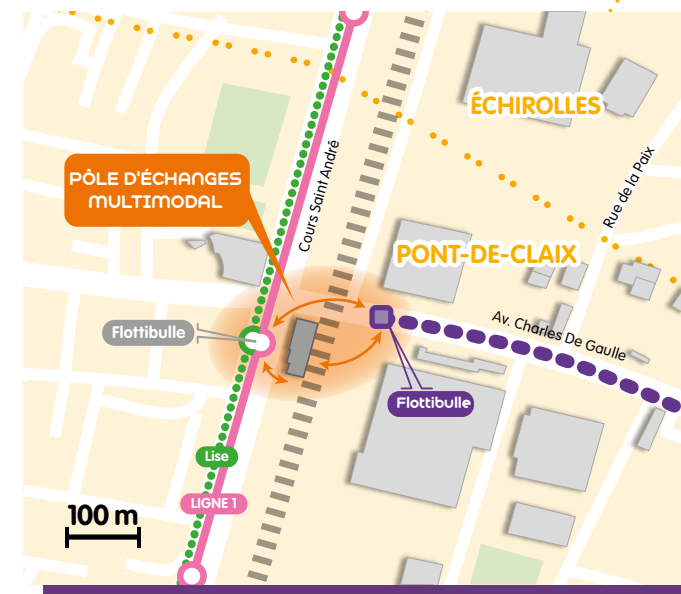
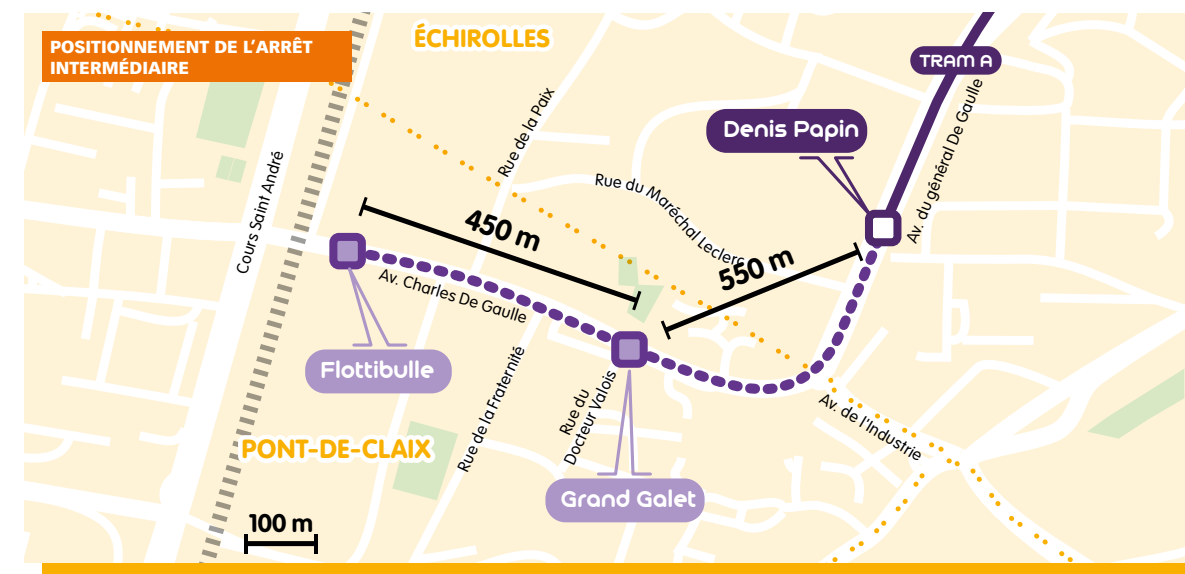


LA STATION « GRAND GALET » À 80 MÈTRES DE LA ZONE COMMERÇANTE JEAN-MOULIN

La station intermédiaire « Grand Galet » fera face à la copropriété Le Canton, à 80 m de la zone commerçante Jean-Moulin. Celle-ci sera ainsi quasiment à équidistance du futur terminus Flottibulle et de l'arrêt Denis Papin.

Une nouvelle placette piétonne

Une placette piétonne se développe autour de la station « Grand galet ». Devant la zone commerçante Jean-Moulin, les espaces publics seront réaménagés avec une zone de rencontre pour favoriser les déplacements et l'accès aux commerces.



+ QU'UN TERMINUS, UN PÔLE D'ÉCHANGE.

Au terminus Flottibulle, l'extension de la ligne A permet la création d'un pôle d'échanges multimodal, lieu unique de rencontre entre tous les modes de transport qui permet de faciliter vos déplacements. Ce pôle sera doté d'un parking-relais et d'une esplanade des mobilités qui proposera une consigne à vélos et des services aux voyageurs quel que soit votre mode de déplacement. À terme, ce pôle d'échanges multimodal sera complété par une nouvelle halte ferroviaire qui pourrait accueillir dans le futur la desserte d'un tram-train en provenance de Vizille. Le terminus Flottibulle sera relié au futur pôle d'échanges multimodal de Pont-de-Claix par une passerelle piétonne (pour permettre une liaison en toute sécurité).

LES GRANDES PHASES DE CHANTIER

D'OCTOBRE 2017 À DÉCEMBRE 2019, LES TRAVAUX VONT BATTRE LEUR PLEIN DANS LES 2 COMMUNES CONCERNÉES PAR L'EXTENSION DE LA LIGNE A. 4 GRANDES ÉTAPES ORGANISÉES PAR TRONÇONS SUCCESSIFS SERONT NÉCESSAIRES AVANT SA MISE EN SERVICE.

Une organisation optimisée

Pour faciliter au mieux les déplacements des usagers et limiter les perturbations, le SMTC s'engage durant toute la durée des travaux à maintenir :

- un trottoir de circulation pour les piétons
- deux voies de circulation pour le trafic routier (cycles sur chaussée)
- les accès commerces et riverains



ÉTAPE 1

OCTOBRE 2017 À JUIN 2018

Les déviations de réseaux

Cette opération menée par les concessionnaires consiste à déplacer les réseaux souterrains existants en dehors de la future plateforme du tramway. Il s'agit ainsi de garantir la possibilité d'intervenir sur ces réseaux une fois le tramway en exploitation (maintenance, réparation, interventions diverses...).



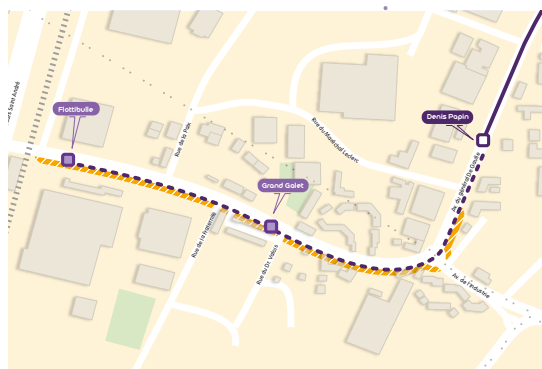
ÉTAPE 4

NOVEMBRE 2018 À SEPTEMBRE 2019

Aménagement du côté nord de la voirie et travaux de finition

- Aménagement du trottoir nord
- travaux de finitions sur la voirie
- Pose du mobilier urbain
- Réalisation des espaces verts

La circulation se fait sur la voirie définitive.



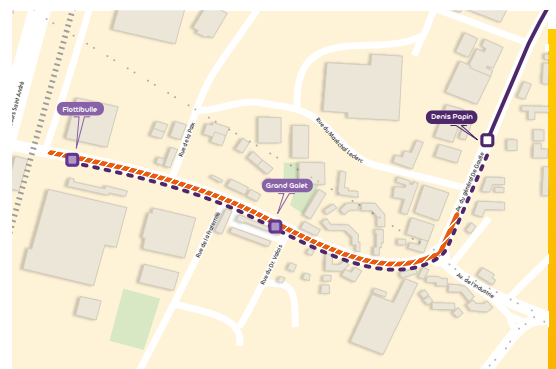
ÉTAPE 2

JUIN 2018 À MARS 2019

Aménagement du côté sud de la voirie

- Réalisation de la plateforme du tramway
- Aménagement du trottoir sud

La circulation reste inchangée et se fait sur la voirie existante.



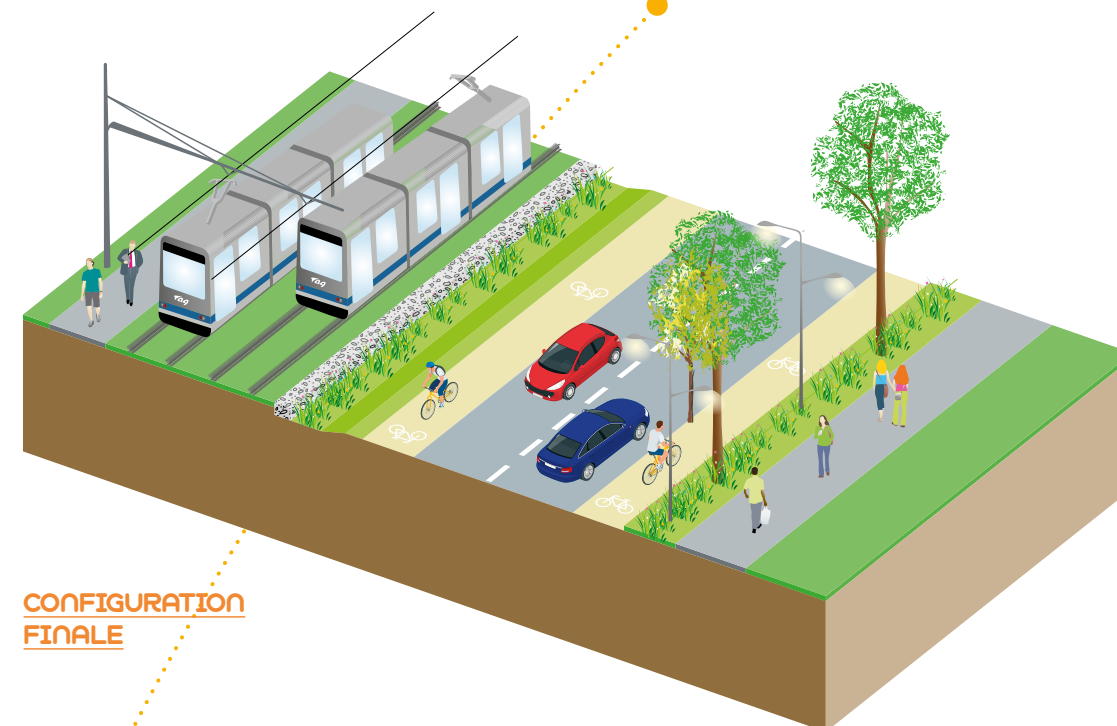
ÉTAPE 3

OCTOBRE 2018 À JUIN 2019

Aménagement du centre de la voirie

- Réalisation d'une partie de la nouvelle voirie
- Pose de l'éclairage
- Construction de la noue paysagère, espace végétal de 3-4 m de large située entre la plateforme tramway et la voirie.

La circulation se fait sur la voirie existante et/ou provisoire.



CONFIGURATION FINALE

Exprimez-vous !

19 juin >
20 juillet 2017

ENQUÊTE PUBLIQUE

DU LUNDI 19 JUIN AU JEUDI 20 JUILLET 2017, LE PROJET D'EXTENSION DE LA LIGNE A DU TRAMWAY GRENOBLOISE ENTRE EN PHASE D'ENQUÊTE PUBLIQUE. UN DISPOSITIF VOUS PERMET DE BÉNÉFICIER D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ET D'EXPRIMER VOTRE AVIS SUR LE PROJET.



CONSULTEZ LES DOSSIERS D'ENQUÊTE

- **En mairie** de Pont-de-Claix et d'Échirolles (du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h)
- **Sur le site du SMTC** : www.smtc-grenoble.org
- **Au siège du SMTC en version numérique** :
Immeuble le Forum,
3 rue Malakoff à Grenoble (du lundi au jeudi, de 8 h à 17 h 30, le vendredi de 8 h à 17 h)



ADRESSEZ VOS OBSERVATIONS AU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

- **Par courrier**, à la Mairie de Pont-de-Claix, à l'attention de M. le commissaire enquêteur
- **Par mail** : smtc.extensionlignea@lametro.fr



CONTRIBUEZ AU REGISTRE D'ENQUÊTE

Dans le registre d'enquête en mairies de Pont-de-Claix et d'Échirolles



POSEZ VOS QUESTIONS AU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR LORS DES PERMANENCES

- **En mairie de Pont-de-Claix**
lundi 26 juin 2017 de 9 h à 12 h
samedi 1^{er} juillet 2017 de 9 h à 12 h
mercredi 12 juillet 2017 de 9 h à 12 h
mardi 18 juillet 2017 de 14 h à 17 h
jeudi 20 juillet 2017 de 9 h à 12 h
- **En mairie d'Échirolles**
lundi 26 juin 2017 de 14 h à 17 h
mardi 18 juillet 2017 de 9 h à 12 h